

RIVIERA & MERVEILLES

N°1

LE MAGAZINE DE LA COMMUNAUTÉ DE LA RIVIERA FRANÇAISE - DÉCEMBRE 2018



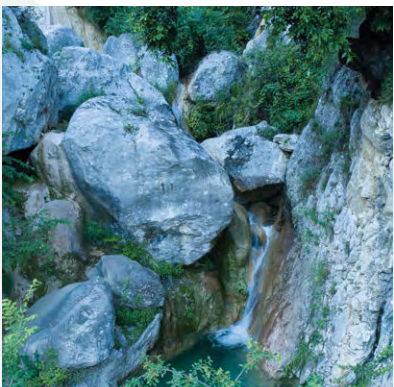
LA RIVIERA FRANÇAISE, UN TERRITOIRE PRÉSERVÉ

PRÉSIDIÉE PAR
JEAN-CLAUDE
GUIBAL, LA
COMMUNAUTÉ
DE LA RIVIERA
FRANÇAISE
DÉFEND L'IDÉE
D'UN TERRITOIRE
PRÉSERVÉ,
SOLIDAIRE ET
DYNAMIQUE.

Page 2

EAU POTABLE, OBJECTIF QUALITÉ

Page 3



DES BORNES POUR LES VÉHICULES ÉLECTRIQUES

Page 9

À PARTIR DE
FÉVRIER PROCHAIN,
LA CARF INSTALLE
UN RÉSEAU DE
26 BORNES POUR
RECHARGER
LES VÉHICULES
ÉLECTRIQUES.

SOUTENIR LA CULTURE DES OLIVES, DES CITRONS ET DES CHÂTAIGNES

Page 10

L'AGRUMICULTURE, L'OLÉICULTURE ET LA
CASTANÉICULTURE CONSTITUENT UNE PART DE
NOTRE PATRIMOINE ÉCONOMIQUE. LES PROJETS
SE DÉVELOPPENT DANS TOUTE LA RIVIERA.





JEAN-CLAUDE GUIBAL

« NOUS DEVONS DÉVELOPPER LA RIVIERA FRANÇAISE TOUT EN PRÉSERVANT SON CADRE DE VIE »

DEPUIS BIENTÔT DEUX ANS, JEAN-CLAUDE GUIBAL PRÉSIDE LA COMMUNAUTÉ DE LA RIVIERA FRANÇAISE. INITIATEUR D'UN PROJET DE TERRITOIRE AMBITIEUX PRÉSENTÉ EN NOVEMBRE 2017, LE MAIRE DE MENTON CONSTRUIT LES CONTOURS D'UNE AGGLOMÉRATION PRÉSERVÉE, SOLIDAIRE ET DYNAMIQUE.

Depuis sa création, il y a 15 ans, vous êtes l'un des principaux fondateurs et soutiens de la Communauté de la Riviera française. Que représente ce territoire pour vous ?

JEAN-CLAUDE GUIBAL : Un territoire bien évidemment de cœur ! Un territoire superbe et authentique. Un territoire qui, de notre littoral aux vallées de la Roya et de la Bévéra, se trouve être cohérent dans ses diversités. Un territoire qui, plus que nulle part ailleurs, entre mer et montagne, sait ce que sont un cadre de vie et un environnement exceptionnels. Forte de cette mosaïque de paysages, de populations et d'histoires, la Riviera française a su se rassembler autour d'un projet commun qui a réussi à la fois à s'écrire, à dépasser les différences et à s'étendre progressivement aux communes du moyen comme du haut pays. Mais attention, c'est également un écrin fragile qui mérite d'être préservé. C'est pourquoi notre communauté veille aussi bien à sa protection qu'à son développement.

De quoi la Communauté de la Riviera Française peut-elle être fière aujourd'hui ?

15 ans d'existence, 15 communes. Notre force et donc notre plus grande fierté sont, justement, d'avoir su nous associer. De Tende à La Turbie, notre volonté est aujourd'hui la même. Nous parlons d'une seule et même voix ! Que ce soit dans notre stratégie territoriale, dans la prise en charge de nouvelles compétences ou dans la gestion de missions que les communes ne peuvent plus assumer seules, comme l'organisation des

transports, la collecte des déchets ou encore le développement économique, nous avançons désormais ensemble.

Cette force collective est non seulement la démonstration de notre capacité à intégrer de nouvelles communes, sans que celles-ci ne perdent leur âme, mais c'est aussi la preuve que nous renforçons en permanence cette nécessaire solidarité entre nous. Lorsque nous

notre projet de territoire, adopté par le Conseil communautaire en novembre 2017. Soutenir notre développement économique et préserver le cadre de vie des habitants en font partie.

Pour le développement économique, nous poursuivons nos efforts visant à déployer la fibre optique sur l'ensemble des 15 communes de l'agglomération. Nous réfléchissons également à

tien aux vélos à assistance électrique (VAE) en accordant aux familles une aide financière pour en acheter.

Quel enjeu devra relever la Communauté de la Riviera française ces prochaines années ?

Comme je l'ai dit précédemment, nous devons développer la Riviera française tout en préservant son cadre de vie. C'est l'enjeu capital de ces prochaines années. Nos concitoyens ne comprendraient pas que nous sacrifions notre patrimoine, notre bien-être, la sérénité de nos vallées et la beauté de notre littoral pour des questions de modernité ou de rentabilité. De toute façon, ce n'est certainement pas mon objectif.

Depuis que je préside à nouveau la Communauté de la Riviera française, je me suis engagé à un développement raisonné et équitable de l'agglomération. Tout n'est qu'une question d'équilibre, cet équilibre que l'on retrouve dans l'ADN de notre territoire et qui nous est précieux. La CARF veille ainsi à la préservation des communes rurales face à l'évolution des collectivités territoriales. Nous veillons également à donner aux communes, par le biais des fonds de concours, les moyens budgétaires de réaliser leurs projets et aux maires d'exercer ainsi, aussi complètement que possible, leurs pouvoirs. En d'autres termes, nous voulons défendre les communes dans leur mode de fonctionnement traditionnel. C'est pourquoi, nous, élus des 15 villes et villages qui composent la communauté, souhaitons rester un territoire cohérent, à taille humaine. Ensemble, nous nous comprenons et nous agissons au plus près des intérêts de nos communes comme de nos habitants.

“

JE ME SUIS ENGAGÉ À UN DÉVELOPPEMENT RAISONNÉ ET ÉQUITABLE DE L'AGGLOMÉRATION

augmentons les aides apportées aux communes pour mener à bien la construction d'équipements ou pour investir, ce sont les habitants qui y gagnent. Lorsque nous ouvrons des déchèteries communautaires, lorsque nous rénovons la gare routière de Menton, lorsque nous créons une zone d'aménagement concertée (ZAC) à Carnolès, ce sont également les habitants qui y gagnent. Leur bien-être et la réussite de notre territoire sont notre moteur.

La Riviera française devrait engager de grands projets dans les prochains mois, quels sont-ils ?

Nous avons de nombreuses priorités. Celles-ci sont au cœur de

la mise en place d'espaces dédiés à l'accueil d'entreprises. Nous soutenons fortement nos activités traditionnelles comme le tourisme, l'économie dite résidentielle, l'agriculture, l'oléiculture, la castanéculture... Vous l'avez compris, d'un côté nous développons - en engageant notre territoire dans des démarches novatrices et modernes; de l'autre, nous préservons, en remettant notre patrimoine, ainsi que nos activités ancestrales, au goût du jour.

Concernant notre cadre de vie, nous nous engageons à davantage de mobilité durable. D'ici à quelques mois, nous installerons partout sur le territoire 26 bornes de recharge pour les voitures électriques. Nous renforcerons également notre sou-

L'EAU AU CŒUR DES PRIORITÉS

LA CONSOMMATION EN EAU POTABLE DES HABITANTS DE LA RIVIERA FRANÇAISE AVOISINE LES 13,5 MILLIONS DE M³ PAR AN. DEPUIS LE 1^{ER} JANVIER, LA CARF COORDONNE LE TRAITEMENT ET LA DISTRIBUTION DE CETTE RESSOURCE VITALE.



Depuis le 1^{er} janvier 2018, la Communauté de la Riviera française (CARF) a élargi son champ d'intervention en récupérant, à l'échelle de son territoire, la production, le traitement et la distribution de l'eau potable, l'assainissement, ainsi que la gestion des eaux pluviales. Et ce, avec deux ans d'avance sur les directives fixées par la loi « NOTRE » qui prévoyaient, au 1^{er} janvier 2020, ce transfert obligatoire de compétences pour toutes les communautés de communes et d'agglomérations. Cette montée en puissance, voulue par Jean-Claude Guibal, le Président de la CARF, répond avant tout à un seul et unique mot d'ordre : la qualité. « *Que ce soit en matière d'eau potable ou de service à l'habitant, notre objectif principal est essentiellement qualitatif* », confirme l' élu. L'enjeu est de taille car, avec plus de 30 000 abonnés, 527 kilomètres de réseau d'eau potable, 235 kilomètres de canalisations d'assainissement,

16 stations d'épuration et 13,5 millions de m³ d'eau potable acheminés, les 30 agents du pôle Eau et Assainissement de la communauté ont de quoi faire !

AUCUNE AUGMENTATION DES TARIFS

Amélioration des services rendus à la population, mise aux normes de toutes les infrastructures, réparations et exploitation des ouvrages situés sur les communes en régie directe d'agglomération*, travaux de rénovation... Les rendez-vous qui, dans les prochains mois, attendent la CARF, sont à la hauteur de l'objectif fixé. Sans oublier que cette feuille de route écarte toute augmentation des coûts d'abonnement pour les usagers. « *Les tarifs doivent rester stables, c'est notre engagement !* », insiste Jean-Claude Guibal. La communauté est donc à pied

d'œuvre. Dans un premier temps, derrière la structuration d'un pôle compétent, l'heure est à l'élaboration de schémas directeurs d'alimentation en eau et en assainissement avec le soutien de l'Agence de l'Eau du bassin Rhône-Méditerranée et Corse**. « *Ceux-ci permettront de diagnostiquer la situation, d'évaluer les besoins et d'entrevoir les pistes d'évolution afin de mettre en place un programme global, cohérent et surtout aussi respectueux de l'environnement que de nos ressources en eau* », souligne-t-on à la direction du pôle. Une série de petits travaux est d'ores-et-déjà programmée autour, tout d'abord, du poste de relevage de l'assainissement à Roquebrune-Cap Martin, quartier Massolin ; et ensuite de la déviation du tracé de la conduite d'adduction de la moyenne corniche, à Menton.

*Si huit communes voient aujourd'hui la gestion de l'eau potable confiée à la société Véolia dans le cadre d'une délégation de service public (La Turbie, Beausoleil, Gorbio, Sainte-Agnès, Castellar, Castillon, Roquebrune-Cap Martin et Menton), Breil-sur-Roya, Fontan, La Brigue, Moulinet, Saorge, Sospel et Tende sont en régie directe d'agglomération.

**L'Agence de l'Eau du bassin Rhône-Méditerranée et Corse est un établissement public du ministère chargé du développement durable, dont les missions contribuent à réduire les pollutions de toutes origines et à protéger les ressources en eau et les milieux aquatiques. Comme les cinq autres agences en France, celle-ci met ainsi en œuvre les objectifs et les dispositions des schémas directeurs d'aménagement et de gestion des eaux (SDAGE) en favorisant une gestion équilibrée et économe de la ressource en eau et des milieux aquatiques, l'alimentation en eau potable, la régulation des crues et le développement durable des activités économiques.

& SUR LE TERRAIN

SOSPEL SÉCURISATION DE LA BÈVÈRA

En trois mois, la mise en place d'un chenal de 180 mètres de long a permis de diminuer le niveau de la retenue d'eau qui s'était formée dans le lit de la Bèvera à la suite de l'impressionnant glissement de terrain survenu en avril 2018. Ces travaux de sécurisation, réalisés dans le cadre de la prévention des inondations, compétence transférée le 1^{er} janvier dernier à la CARF, s'appuient sur l'expertise du Syndicat Mixte Inondations, Aménagement et Gestion de l'Eau Maralpin (SMIAGE). Le coût total de l'opération (860 000€) est pris en charge par la CARF et bénéficiera des subventions du Département des Alpes-Maritimes et de l'État.



TENDE REMPLACEMENT DES RÉSEAUX ENTERRÉS

Les travaux de remplacement de la conduite d'adduction et du réseau de distribution entre la source de Viéuola et le village de Tende sont terminés. Lancé par le SIVOM de la Roya, puis récupéré par la communauté lors du transfert des compétences, le chantier a permis de renouveler cinq kilomètres de canalisations enterrées en moins de neuf mois. De l'autre côté du village, le raccordement du réseau d'assainissement de La Brigue à la station d'épuration de Tende se poursuit jusqu'au deuxième trimestre 2019.

UNE EAU DE QUALITÉ

Avant d'être traitée, l'eau est puisée dans la Roya et dans des petites sources dispersées sur l'ensemble du territoire. Une autre partie, destinée cette fois aux communes du littoral, provient principalement de la Vésubie. L'eau est ensuite traitée dans des unités de production puis stockée dans des réservoirs. Un réseau complexe de dérivations et de tuyaux l'achemine jusqu'aux robinets des habitations. En matière de potabilité, elle est en permanence contrôlée par les services de la CARF.

L'Agence Régionale de Santé (ARS) effectue également des analyses bactériologiques et de recherche en particules afin de garantir sa consommation.

13,5 MILLIONS DE M³ D'EAU ACHÉMINÉS

UN ASSAINISSEMENT SUR MESURE

16 STATIONS D'ÉPURATIONS

Nos eaux usées empruntent 235 kilomètres de réseau d'assainissement collectif. Elles cheminent au travers de canalisations, de collecteurs et d'émissaires, en direction d'une des 16 stations d'épuration réparties sur les 15 communes de la Riviera française, pour y être traitées. Hormis celles de Menton et de Roquebrune-Cap Martin, calibrées pour une population et une affluence touristique importantes, les autres sont de petites unités destinées à traiter les

eaux usées d'un village ou d'un hameau. L'eau y est dépolluée avant d'être rejetée dans le milieu naturel, en mer ou en rivières. Dans le domaine de l'épuration des eaux, la qualité des rejets des stations du territoire répond aux normes en vigueur imposées par les conditions de santé publique et de l'environnement, ainsi que par les directives de la loi sur l'eau et les milieux aquatiques.

235 KM DE RÉSEAU D'ASSAINISSEMENT



UN AGRICULTEUR SOSPELLOIS LAURÉAT DES « PRAIRIES FLEURIES »

INSTALLÉE EN PLEIN CŒUR DE LA COMMUNE DE SOSPEL, L'EXPLOITATION DE RENÉ ET SOPHIE PEGLION S'ÉTEND SUR 8 HECTARES DE PRAIRIES ET D'OLIVIERS.

Ici, poussent des plantes sauvages et colorées utiles pour leurs bêtes et l'environnement. Depuis plus de 10 ans, le couple travaille en agriculture biologique, une activité basée essentiellement sur la production laitière, la transformation fromagère et l'oléiculture.



BIODIVERSITÉ

R. Peglion amène ses bêtes paître sur les hauteurs de Sospel.

Particularité que le duo aime souligner « nous travaillons en autosuffisance. Plutôt que d'acheter le foin ailleurs, nous produisons du fourrage sur place, ce qui nous permet de nourrir nos vaches en hiver. » Pour ce faire, René entretient de larges prairies verdoyantes, fortes de graminées et de plantes à fleurs ; une mesure agro-environnementale passée par contrat entre les agriculteurs et la Communauté de la Riviera française, gestionnaire du site protégé Natura 2000

« Vallée du Careï - Collines de Castillon », qui s'étend jusqu'à Sospel.

Chaque année, un concours agricole des « Prairies fleuries » récompense un agriculteur qui relève le défi de produire du foin tout en participant au maintien des biodiversités animales et végétales en entretenant des prairies. L'Édition 2018, organisée par le Parc Européen Mercantour-Alpi Marittime a récompensé René et Sophie, parmi sept autres exploitants agricoles

français et italiens des communes de Sospel, Tende et Chiusa di Pesio. Le couple sospellois participera à la sélection nationale au prochain Salon de l'Agriculture à Paris.

Pour René, c'est une satisfaction et avant tout « du bon sens, une gestion raisonnée qui participe à la préservation des paysages, de la biodiversité et à la connaissance des espèces de ma prairie ». La démonstration qu'il existe une synergie entre biodiversité et agriculture.

UNE DÉMARCHE POUR LE PATRIMOINE ET L'ENVIRONNEMENT



Les participants restaurent un mur en pierres sèches au Parc du Pian à Menton en octobre dernier.

Construits sans liant ni mortier, les murs en pierres sèches sont des édifices modestes mais présents sur l'ensemble de la Riviera française. Les pierres retirées du sol sont empilées les unes sur les autres et donnent de la stabilité aux murs. Au fil des siècles, ceux-ci ont permis de valoriser les versants abrupts de nos paysages et de mettre en culture des terres jusqu'alors inexploitable.

Aujourd'hui, les murs remplissent d'autres fonctions, davantage tournées vers la préservation de nos paysages, de notre patrimoine et, bien sûr, le

développement économique aussi bien agricole que touristique. Ils participent aussi à la stabilité des sols et jouent un rôle écologique indéniable en offrant un abri à de nombreuses espèces.

MAINTENIR LA BIODIVERSITÉ

D'un point de vue écologique, les murs en pierres sèches offrent un milieu propice aux vies animales et végétales.

Des mousses, lichens et plantes herbacées poussent entre les interstices des pierres, tandis qu'un nombre incroyable d'animaux y trouvent refuge :

orvets, musaraignes, grenouilles, lézards, salamandres et hérissons. Au même titre que les haies, les murs en pierres sèches contribuent aux « trames vertes », ces corridors écologiques qui participent au maintien de la biodiversité et servent de lieu de vie et de reproduction aux espèces sauvages.

DES FORMATIONS EN 2019

La CARF propose des formations sous forme d'ateliers-chantiers, ouverts à tous ceux qui souhaitent s'initier ou se perfectionner dans la construction ou la restauration d'édifices en pierres sèches. Accompagnés d'un animateur et d'un murailleur professionnel, les participants découvrent les outils utilisés et les explications de montage, avant de passer à la pratique.

Nouveauté pour 2019, le programme de formation sera étendu à l'ensemble des communes du territoire, avec toujours les mêmes engagements : utiliser des matériaux locaux pour correspondre aux écosystèmes déjà présents et faciliter l'intégration visuelle du chantier dans le paysage.

& FOCUS

DÉCHETS

RÉDUIRE, RÉUTILISER, RECYCLER

Donner plutôt que jeter, la démarche fait petit à petit son chemin. De plus en plus d'usagers des déchèteries se dirigent vers les « donneries » plutôt que vers les caissons de recyclage.

Sur la thématique du réemploi, les « donneries » sont des espaces dédiés à l'économie solidaire. Ouvertes depuis le mois de juillet, elles permettent de récupérer des objets encore en état de fonctionnement : appareils électriques, jouets, ustensiles de cuisine et multimédias qui peuvent servir à d'autres personnes.

Si un objet vous intéresse, adressez-vous au gardien pour obtenir une carte de retrait. Tout est gratuit, l'abonnement, comme les retraits (5 par mois maximum). Les « donneries » sont aménagées à partir de conteneurs de transports réutilisés. Tous les mois, le stock est remis à zéro. Les objets qui n'ont pas trouvé preneur sont confiés à une association de réinsertion.

Déchèteries de Menton, Roquebrune, Sospel, La Turbie :
Du lundi au samedi, de 14h à 18h



LES ENCOMBRANTS, CE N'EST PAS N'IMPORTE QUAND !

Pour se débarrasser de ses encombrants ménagers, il existe un service de collecte en porte à porte, entièrement gratuit. Il suffit d'appeler le 0 800 080 350*, du lundi au vendredi, de 8h30 à 12h et de 13h30 à 17h, et de prendre un rendez-vous de collecte en indiquant la liste des objets et l'adresse de dépôt. Tous les encombrants ménagers, meubles ou appareils électroménagers sont pris en charge à hauteur de 1m³ par rendez-vous. Pour des quantités plus importantes, des gravats ou des déchets dangereux, il est nécessaire de se rendre dans une déchèterie.

SERVICE DE COLLECTE :

0 800 080 350*

*N° vert - Appel et Service gratuits

DES ACTIONS AU QUOTIDIEN



1 UN TERRITOIRE PRÉSERVÉ ET AUTHENTIQUE :

La Riviera française veille à la préservation de son environnement par le maintien de la biodiversité, l'agriculture locale, les savoir-faire traditionnels, la qualité de l'air, l'assainissement, la gestion des déchets et de la ressource en eau.



6 DES COOPÉRATIONS TRANSFRONTALIÈRES :

Sur ce territoire doublement frontalier, les collaborations avec l'Italie et Monaco se matérialisent à travers le transport, la valorisation du patrimoine et la promotion du territoire.

2 DES AMÉNAGEMENTS DURABLES ET CONNECTÉS :

Les réflexions stratégiques en matière d'aménagement du territoire, de transport, d'accessibilité et de parc de stationnement favorisent une mobilité plus durable et électrique. La CARF assure également le déploiement de la fibre optique sur son territoire.



5 UNE ÉCONOMIE À TAILLE HUMAINE :

Située sur un secteur de haute valeur d'attractivité, la CARF fonde la stratégie de son développement économique autour de l'activité touristique, la qualité exceptionnelle de son cadre de vie et ses filières d'excellence.



4 UN DÉVELOPPEMENT SUR MESURE :

La Riviera française porte une attention particulière à l'équilibre social de l'habitat et développe des outils de proximité et d'information : consultations juridiques gratuites, prévention de la délinquance, Maison de Justice et du Droit, Maison de Services Au Public.

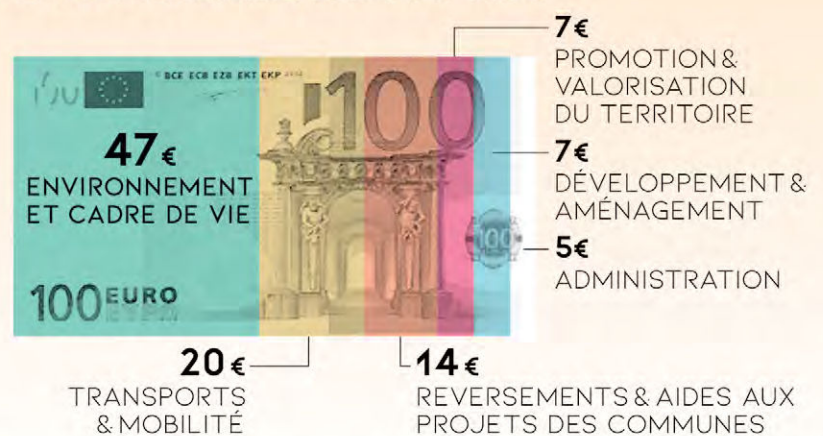


3 UNE EXCELLENCE TOURISTIQUE :

Identité même de la Riviera française, la communauté gère l'Office de Tourisme Menton, Riviera & Merveilles, et 7 Bureaux d'Information Touristique sur Roquebrune-Cap-Martin, Beausoleil, La Turbie, Sospel, Breil-sur-Roya, La Brigue et Tende.



RÉPARTITION DES DÉPENSES 2018 DE L'AGGLOMÉRATION SUR 100 €



LA RIVIERA FRANÇAISE,

UN TERRITOIRE PRÉSERVÉ

Cime du Gélas
3 143 m

Parco Nat





Située à l'extrémité sud-est des Alpes-Maritimes, le long des frontières de l'Italie et de la Principauté de Monaco, la Riviera française s'étend sur un territoire exceptionnel, des rivages de la Méditerranée aux sommets du massif du Mercantour, en remontant les vallées de la Roya et de la Bevera. Depuis Menton, ville-centre de la Riviera française, les communes urbaines du littoral laissent place aux villages des Moyen et Haut Pays. La diversité des paysages qui la composent, en fait une mosaïque unique et précieuse. Un territoire superbe, fragile et authentique.



LA RIVIERA FRANÇAISE :

15 COMMUNES
MEMBRES

73 738
HABITANTS

LES ELUS

Les **47 conseillers communautaires** sont élus en même temps que les conseillers municipaux. Ils siègent lors des Conseils Communautaires. **Chaque commune est représentée par au moins 1 conseiller.**



LE CONSEIL COMMUNAUTAIRE

Assemblée délibérante, le **Conseil Communautaire détermine les grandes orientations de la Riviera Française.** Il se réunit en moyenne une fois tous les deux mois. Il vote le budget et tous les projets (soit près de 250 délibérations par an).

LE BUREAU COMMUNAUTAIRE

Élu par le Conseil communautaire, le Bureau Communautaire est composé du Président, des 14 vice-présidents et de 2 autres membres. **Il débat sur les grandes lignes directrices de travail des commissions et valide les projets qui en émanent.**



16
Rue Villarey
MENTON



LES SERVICES

Composés de 84 agents, **Les Services de la Communauté de la Riviera française mettent en application les décisions du Conseil Communautaire.** Les locaux sont situés au 16 rue Villarey à Menton et sont ouverts au public de 8h30 à 12h00 et de 13h30 à 17h00.



LE PROJET DE TERRITOIRE

Le Projet de Territoire sert de fil conducteur pour les projets à mener par les différents services. **C'est la feuille de route stratégique de l'action communautaire jusqu'à l'horizon 2030.**

LES COMMISSIONS

Composées d'élus municipaux de chaque commune, **les Commissions instruisent les dossiers avant qu'ils soient soumis au vote du Conseil Communautaire.**



ROULER ÉLECTRIQUE, ÇA VOUS BRANCHE ?

LA COMMUNAUTÉ DE LA RIVIERA FRANÇAISE S'ENGAGE EN FAVEUR DE LA MOBILITÉ DURABLE ET ÉQUIPE SON TERRITOIRE DE BORNES DE RECHARGE POUR LES VÉHICULES ÉLECTRIQUES ET HYBRIDES.

Consciente des enjeux énergétiques qui nous préoccupent tous, la Communauté de la Riviera française (CARF) souhaite améliorer l'impact de nos déplacements quotidiens sur le climat. A cette fin, elle s'est engagée à encourager l'usage de véhicules à faibles émissions de gaz à effet de serre. Au premier rang desquels se positionnent les moyens de transport électriques et hybrides. Sur notre territoire, la communauté entend apporter une réponse concrète aux habitants comme aux entreprises, en installant un réseau public d'infrastructures de recharge pour les véhicules électriques (IRVE).

Aujourd'hui, il existe près de 25 000 points de recharge en France : un nombre que l'Agence De l'Environnement et de la Maîtrise de l'Energie (ADEME) souhaite multiplier par quatre d'ici à 2022. Et ce, grâce au dispositif de financement « Advenir »



Les 26 bornes de recharge seront installées sur chaque commune à proximité des commerces et des habitations.

dont bénéficie justement la Communauté de la Riviera française. Evalué ici à près de 300 000 €, ce projet est subventionné à hauteur de 80% par l'Etat et la Région Sud-Provence-Alpes-Côte d'Azur.

DES BORNES SUR TOUT LE TERRITOIRE

Dès le premier trimestre 2019, 26 bornes de recharge seront donc installées sur l'ensemble des 15 communes de l'agglomération. « Cette première étape en faveur de modes de déplacement plus respectueux de l'environnement proposera, à terme, un maillage de bornes proches des habitations, des équipements publics et des commerces, souligne Jean-Claude Guibal, le Président de la CARF, et permettra aux utilisateurs de récupérer tout ou partie de l'autonomie de leur batterie, le temps d'une course ou d'un rendez-vous ». Par la suite, dans le cadre d'un programme euro-

péen dédié au tourisme durable, les vallées de la Roya et de la Bévéra seront également équipées d'infrastructures de ce type.

RECHARGE RAPIDE ET GRATUITE

Chaque borne est équipée de deux points de connexion rapide permettant à deux automobilistes de recharger leurs batteries en même temps. Compatibles avec tous les véhicules électriques ou hybrides, elles fonctionnent grâce à un badge et une application smartphone. Les utilisateurs pourront ainsi disposer de ce réseau sans difficulté, sur tout le territoire, et même en dehors. En moyenne, il faudra compter deux heures pour une recharge complète. Un plein d'énergie qui sera entièrement gratuit pour le lancement du réseau, stationnement compris ! L'inauguration de la première borne est prévue en février 2019.



&
SUR LE
TERRAIN

26 BORNES

LOCALISEZ LES BORNES DE RECHARGE POUR LES VÉHICULES ÉLECTRIQUES

MENTON

- * Parking du Quai de Monléon
- * Rue Prato
- * Parking Baden-Baden
- * Parking de l'Araucaria
- * Parking des Lavandières
- * Avenue des Alliés
- * Parking de la Place d'Armes

ROQUEBRUNE-CAP-MARTIN

- * Avenue de la Paix
- * Avenue Princesse Grace (St Roman)
- * Parking du Vieux Village

BEAUSOLEIL

- * Boulevard des Moneghetti
- * Place Commandant Raynal (avenue de Verdun)
- * Parking avenue St Roman (Ténao)

LA TURBIE

- * Route de la Tête de Chien (intersection rue des Hauts de Monte-Carlo)

GORBIO

- * Place de la Victoire

SAINTE-AGNÈS

- * Parking sud du village

CASTELLAR

- * Parking avenue St Antoine

CASTILLON

- * Parking du chemin St Antonin

SOSPEL

- * Route d'Erc (parking à l'entrée du village)

MOULINET

- * Boulevard Borriglione (nouveau parking)

BREIL

- * Boulevard Rouvier (place de l'Eglise)

FONTAN

- * Parking Quai de la Roya

LA BRIGUE

- * Place de Nice

SAORGE

- * Avenue du Dr Joseph Dauvo (parking à l'entrée du village)

TENDE

- * Parking de la Mairie

ZEST'INFO

LA GARE ROUTIÈRE FAIT PEAU NEUVE



La gare routière de Menton est le point central des transports collectifs de toute l'intercommunalité. Chaque jour, plus de 200 autobus transitent par l'un des 13 points d'arrêt et près de 250 usagers du réseau Zest se rendent dans le bâtiment principal pour une simple demande d'information ou le renouvellement de leur titre de transport.

Destinés à améliorer l'accueil des usagers, à l'intérieur comme à l'extérieur du bâtiment, les travaux entrepris par la Communauté de la Riviera française se sont échelonnés sur 4 mois pour ne pas gêner la circulation des voyageurs et des véhicules.

L'opération principale concerne l'installation de la nouvelle enseigne lumineuse, visible depuis la descente de l'avenue de la gare SNCF. Côté esthétique, les bandeaux des façades sont repeints en bleu azur et les panneaux décoratifs entièrement rétroéclairés. L'éclairage extérieur du cheminement piéton et de l'entrée du bâtiment a également été renforcé.

A l'intérieur, la structure métallique apparente a laissé la place à un faux plafond absorbant les effets de résonance sonore, qui améliore également l'isolation thermique déjà existante. Enfin, un écran installé dans l'espace d'attente informe les voyageurs entre deux correspondances.

La boutique Zest, située dans le bâtiment principal de la gare routière, est ouverte 364 jours par an (sauf le 1^{er} mai), non-stop de 7h30 à 18h30 en semaine et le dimanche, 9h à 12h30 et de 14h à 17h30.

L'E-BOUTIQUE ZEST

Rapide, sécurisée et accessible 7j/7, l'e-boutique permet de recharger votre carte Zest en titres de transport depuis votre ordinateur ou votre smartphone. Réglez votre commande en ligne et récupérez les titres directement sur votre carte lors de la montée dans le véhicule.

Plus de renseignement sur :

WWW.ZESTBUS.FR



ZEST SUR FACEBOOK

Retrouvez les actualités du réseau Zest, les perturbations, les modifications d'horaires et des jeux concours sur la nouvelle page Facebook Zestbus. Commentez, likez et partagez.



© Michael A. Levi

& FOCUS

LE CITRON DE MENTON

Si au 17^e siècle, le citron de Menton obtenait ses lettres de noblesse, la production retombait ensuite pour atteindre son plus bas étiage : à peine 200 tonnes de citrons par an.

Consciente de son intérêt économique mais aussi touristique, la Ville de Menton s'est battue aux côtés de l'Association de Promotion du Citron de Menton (APCM), et ce, pendant plus de dix ans, pour obtenir l'Indication Géographique Protégée (IGP) : un précieux label obtenu en 2015. Depuis, la CARF soutient financièrement le renouveau du citron, via l'APCM, et procède actuellement au recensement des parcelles ayant un fort potentiel. Pour cela, ces dernières doivent être situées sur l'une des 5 communes du périmètre retenu pour l'IGP (Menton, Castellar, Roquebrune-Cap Martin, Sainte-Agnès et Gorbio), bénéficier du savoir-faire des agriculteurs et présenter une bonne capacité pédoclimatique. Autre critère essentiel, la variété. Celle-ci doit appartenir à l'une des six formant le label : Citrus limon, Eureka, Adamo, Cerza, Santa Teresa et Menton.

À l'issue de ce recensement, la CARF sélectionnera et remettra les parcelles en état, avant de lancer une campagne de replantation. L'obtention du label a été un signal particulièrement fort, puisqu'aujourd'hui, la production est d'ores et déjà remontée à près de 8000 tonnes de citrons par an.

ET LA CASTANÉICULTURE

Alors que le citron et l'olive s'imposent sur le littoral jusqu'à 800 mètres d'altitude, la châtaigne, quant à elle, règne sur les hauteurs. C'est une production traditionnelle vivement encouragée par la Communauté de la Riviera française. Celle-ci projette en effet d'implanter un atelier de transformation (crèmes, confitures, pâtes, purées, farines...) dans la vallée de la Roya. Une action économique directe qui, comme pour l'oléiculture et l'agrumiculture, répond également à des objectifs d'entretien patrimonial et de valorisation touristique de notre territoire.

LES OLIVES RETROUVENT LEUR MOULIN

A BREIL-SUR-ROYA, LA CARF ENVISAGE D'OUVRIR UN PÔLE OLÉICOLE DISPOSANT D'UN MOULIN À HUILE, AINSI QUE D'UN CENTRE DE RESSOURCE ET DE FORMATION, UNIQUE EN SON GENRE.

Haut-lieu du citron, la Communauté de la Riviera française (CARF) n'en est pas moins une terre d'olives.

Fortes d'un patrimoine composé de 60 000 oliviers, ses communes sont parties prenantes de deux aires d'appellations d'origine protégée : l'AOP « Olive de Nice » depuis 2001 et l'AOP « Huile d'olive de Nice » depuis 2004.

De petit calibre, d'une couleur nuancée, allant du vert-jaunâtre au noir violacé, le fruit d'ici a pour particularités une peau lisse, une chair ferme, une amertume légère sans aucune acidité et provient surtout d'une variété précise d'olivier, le Cailletier, présent jusqu'à 700 mètres d'altitude. Broyé et transformé en huile, cet or vert est à la hauteur des espérances gustatives les plus exigeantes, avec des arômes principaux d'amande, et d'autres, plus secondaires, d'artichaut cru, de fleurs de genêts, de notes citronnées, voire de foin.

RECENSEMENT DES PARCELLES

Consciente de cet atout, la CARF s'est engagée, dans la foulée de son projet de territoire présenté en novembre 2017, dans une



© Ville de Sospel

La Riviera française compte de nombreuses oliveraies depuis le littoral jusqu'aux communes de Sospel et de Breil-sur-Roya.

démarche visant à asseoir l'idée d'une agglomération authentique, préservée et naturelle. Première des actions envisagées, le renouveau de l'agriculture identitaire autour des agrumes, des olives et des châtaignes, mobilise aujourd'hui les services de la communauté.

En matière d'olive, ceux-ci font en effet feu de tout bois et développent une politique de relance des oliveraies. Pour y parvenir, plusieurs actions sont menées, comme le recensement de toutes les parcelles disponibles, abandonnées et inexploitées. De cette première étape découleront ensuite deux autres ambitions : convaincre les agriculteurs d'entretenir les terrains et de produire des olives ; et installer un moulin à huile sur la commune de Breil-sur-Roya.

D'ICI À LA FIN 2019

Aujourd'hui, le territoire de la CARF ne dispose pas de moulin. Les oléiculteurs sont obligés de

se tourner vers l'Italie ou la région niçoise pour broyer leurs productions, avec des coûts de fabrication allant du simple au double. Mettre à leur disposition un moulin à huile constitue donc le symbole fort d'une volonté de renouer avec l'histoire du haut-pays, longtemps centre névralgique de l'oléiculture dans les Alpes-Maritimes.

Au cœur d'un espace de 1,5 hectare, cet équipement particulièrement attendu participera à la constitution d'un pôle d'excellence oléicole, ouvert aux professionnels ainsi qu'au grand public. D'ici à la fin 2019, celui-ci accueillera formations, animations pédagogiques, vente au détail, développement de produits dérivés autour, par exemple du bien-être... Et répondra à 4 engagements : des coûts de presse moins chers, l'acceptation des petites quantités, le bénéfice des deux AOP et la possibilité pour les détenteurs d'un label « Agriculture biologique » de presser.

AMÉNAGEMENT & CONSTRUCTION

LE SCOT SUR LE POINT D'ABOUTIR

Le Schéma de Cohérence Territoriale (SCOT) entre dans sa dernière phase de réalisation, avec la présentation de ses orientations et de ses objectifs aux habitants. Document stratégique de la politique d'aménagement et de développement du territoire pour les prochaines années, le SCOT définit les opérations à mener par l'agglomération en matière de déplacement, de développement

économique, d'habitat, de protection de l'environnement et dans bien d'autres secteurs du quotidien. D'où son importance et la nécessité d'informer la population de son contenu par le biais de réunions publiques. Conçu comme une boîte à outils, le document d'orientations et d'objectifs du SCOT regroupe les actions par thématiques, sous forme de prescriptions ou de simples recommandations, telles que la valorisation des identités du territoire, le développement des filières d'excellence, le soutien aux transports, le renforcement de l'hébergement touristique et de l'offre résidentielle pour les actifs. Tout l'enjeu, pour la Communauté de la Riviera française, est de recueillir les observations de la population avant l'enquête

publique et le vote du Conseil communautaire qui marquera l'adoption définitive du schéma dans le courant de l'année 2019.



© Vincent Jacques

L'aménagement de la ZAC de Carnolès (ancienne BA 943) est un projet structurant pour le territoire.

La synthèse du document d'orientations et d'objectifs est consultable en ligne :

WWW.RIVIERA-FRANCAISE.FR



VIA JULIA AUGUSTA : UN ITINÉRAIRE EXCEPTIONNEL

SI LES VALLÉES DE LA ROYA ET DE LA BÉVÉRA SONT CONNUES POUR LA CÉLÈBRE ROUTE DU SEL, LE LITTORAL N'EST PAS EN RESTE. UNE AUTRE VOIE SILLONNE LA RIVIERA FRANÇAISE ENTRE MENTON ET LA TURBIE : LA VIA JULIA AUGUSTA.

Datant de l'an 13 avant Jésus Christ, la voie romaine porte le nom de son instigateur, l'empereur Auguste ; elle témoigne de la puissance de l'empire au lendemain de la conquête des Alpes méridionales.

Au fil des siècles, la Via Julia Augusta n'a pas disparu, ni de notre paysage ni de nos modes de vie. A bien y regarder, certains vestiges sont encore visibles et son intention initiale d'unir les hommes et les communes encore présente. Entre mer et montagne, elle jalonne plusieurs sites exceptionnels de la Riviera française : chacun peut ainsi la retrouver autour du trophée des Alpes à La Turbie, rue longue à Menton, en traversant l'oppidum du Mont des Mules à Beausoleil et à côté du tombeau de la Villa Lumone à Roquebrune.



La façade du tombeau de Lumone à Roquebrune présente trois arcades, des voûtes et des traces visibles de fresques.

DE NOUVEAUX VESTIGES DÉCOUVERTS

Attachée à la valorisation de son patrimoine culturel et historique, la Communauté de la Riviera française se mobilise afin de remettre à jour cet itinéraire légendaire. Les recherches de Christine Didier ont permis la découverte de nouveaux sites. Par le biais d'un travail minutieux mené au sein des archives municipales, puis sur le terrain, cette archéologue de formation et chargée de mission à la communauté est ainsi partie sur les traces souvent effacées de la Via Julia Augusta, au niveau du pont du Ramingao à Roquebrune, de la Chapelle de la Madone, du chemin

du Bellochio et de la Villa Maria Serena à Menton.

En 2019, des panneaux d'interprétation seront positionnés sur les différents sites et marqueront d'un signe fort l'ambition de valoriser cette voie romaine transfrontalière, symbole de notre richesse patrimoniale. Une exposition pour les Journées Européennes du Patrimoine, en septembre prochain, complètera le projet et, pour les plus jeunes, l'histoire de la Via Julia Augusta sera retracée en images.

UNE BD AU PRINTEMPS 2019

La bande dessinée est l'outil idéal pour retracer l'histoire d'un

VIA JULIA AVGVSTA DÉCOUVRIR LA VIA JULIA AUGUSTA

EXPOSITION

Musée de Préhistoire régionale à Menton

Un espace est dédié à l'antiquité et à la Via Julia Augusta
Lieu : Rue Lorédan Larchey - 06500 Menton
Tél : 04 93 35 84 64
Ouverture : 10h à 12h et 14h à 18h (fermé mardi et jours fériés)
Tarif : de 1,5€ à 3€

CONFÉRENCE

Bibliothèque Municipale L'Odyssee
Conférence « De l'itinéraire au voyage... A la rencontre de la Via Julia Augusta une et multiple », animée par Mme Christine Didier
Lieu : Palais de l'Europe, 8 Avenue Boyer - 06500 Menton
Tél : 04 92 41 76 60
Horaire : Samedi 8 décembre à 15h
Entrée gratuite

territoire, aussi bien pour les plus jeunes que pour les plus âgés. Entre récit et dessin, ce genre plonge le lecteur dans une aventure colorée mêlant fiction, évasion et contexte historique. La construction de la Via Julia Augusta sera racontée au travers de six tomes. La Riviera sera, dès le premier tome, l'invitée d'honneur de cette série.

Co-financé par la Communauté de la Riviera française et la Principauté de Monaco, le projet est réalisé sous la direction éditoriale d'Yvon Bertorello, également co-scénariste, et du dessinateur Boris Talijancic. La parution est prévue en juin 2019.

ESCAPADE BAROQUE DANS LA RIVIERA

Issue des mouvements artistiques de la Renaissance, l'architecture baroque est apparue au début du 17^e siècle en Italie avant de se propager dans toute l'Europe et plus particulièrement sur la Riviera, du littoral aux vallées de la Roya et de la Bévéra. Basilique Saint-Michel Archange à Menton, collégiale de Tende, cathédrale de Sospel, église Sancta Maria in Albis à Breil-sur-Roya... Chacune de nos communes compte, en effet, une église ou une chapelle témoignant de ce style architectural. Une réalité qui amène la CARF à relancer activement le projet de Route du Baroque.

D'ici à trois ans, un circuit global, parcourant l'ensemble du territoire jusqu'au nord des Alpes, permettra de valoriser ce prestigieux patrimoine et de concourir au développement du tourisme. Loïn d'être seule, la Riviera



La cathédrale de Sospel est un chef d'œuvre de style baroque, classé monument historique depuis 1951.

française avance avec le soutien des Espaces Valléens - un programme opérationnel européen mené sur le massif des Alpes - et la Fondation pour l'Action Culturelle Internationale en Montagne (FACIM), située en Savoie.

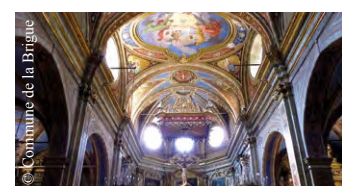
Ce projet devrait non seulement relancer le label « Pays d'art et d'histoire » mais aussi créer un parcours d'escapade baroque particulièrement ambitieux. D'ores et déjà, les guides-conférenciers sont en cours de formation sur ce domaine précis du baroque, avec l'espoir de présenter les premières balades durant l'été 2019.

1 LIEU - 1 VISITE

LA CHAPELLE NOTRE-DAME-DES-FONTAINES À LA BRIGUE

Situé à 4 km de la Brigue, dans un cadre enchanteur surplombant les 7 sources aux multiples légendes, le Sanctuaire Notre-Dame-des-Fontaines est orné de fresques murales exceptionnelles, dont il tient son surnom de « **Chapelle Sixtine des Alpes-Maritimes** ».

Au 15^e siècle, les peintres italiens Giovanni Canavesio et Giovanni Baleison se chargent



de sa décoration, à travers la Passion du Christ, l'Assomption de Marie et le Jugement dernier, soit plus de 200 m² de fresques couvrant le cœur et la nef de l'édifice.

Petite par sa taille, mais chargée d'un patrimoine iconographique sans pareil, la chapelle Notre-Dame-des-Fontaines attire, depuis plus de six siècles, fidèles, artistes, historiens et visiteurs du monde entier.

INFORMATION & RENSEIGNEMENT :

BUREAU D'INFORMATION TOURISTIQUE DE LA BRIGUE

Lieu : Place Saint Martin - Tél : 04 83 93 95 50
Ouverture : Tous les jours de 9h à 12h30 et de 14h à 17h30
Tarif : de 3€ à 6€ - info-labrigue@orange.fr

TENDE : 100% HISTOIRE, 100% NATURE !

NICHÉ AU PLUS HAUT DE LA VALLÉE DE LA ROYA, LE VASTE TERRITOIRE DE LA COMMUNE REGROUPE 2 223 HABITANTS : LES TENDASQUES, ATTACHÉS À LEUR VILLAGE, À SON HISTOIRE ET À SON PATRIMOINE.

Tende est la plus grande commune des Alpes-Maritimes. Outre le village lui-même, la municipalité rassemble les hameaux de Saint-Dalmas-de-Tende, Granile, Castérino, Viévol et Canarisse. Tende n'est pas qu'un village pittoresque, c'est une commune vivante à (re)découvrir tout au long de l'année, au fil des saisons.

RICHESSES HISTORIQUES

Tour à tour provençale, savoyarde, italienne et française, celle-ci est empreinte d'un passé dont les stigmates sont encore visibles de nos jours. Certaines maisons du vieux



Le vieux village de Tende est bâti à flanc de montagne sur de petites pentes bien exposées.

© Vincent Jacques

marchands ralliant Nice et Turin par la Route Royale, la fameuse « Route du Sel ».

PATRIMOINE NATUREL

Chaque virage, chaque détour sont l'occasion de découvrir de nouveaux paysages dont certains forment un décor naturel de grands alpages, de lacs et de forêts protégés par un site Natura 2000 et le Parc national du Mercantour. Les vallées de Fontanalba et de la Valmasque, ainsi que la Vallée des Merveilles, regroupent le plus riche ensemble de gravures rupestres d'Europe. Près de 40 000 œuvres, datant des âges du cuivre et du bronze, constituent ici le plus vaste monument historique à ciel ouvert de France.

village, ornées de linteaux sculptés, datent de l'époque médiévale tandis que les ruines du château des Comtes de Tende, les Lascaris, remontent au 14^e siècle. Ces derniers régnèrent près de 300 ans sur le comté et bâtirent leur prospérité sur l'imposition de droits de passage au col de Tende, voie ancestrale entre la Méditerranée et l'Italie.

Au cœur du village, la collégiale Notre-Dame de l'Assomption, ancienne cathédrale de Tende, hérite d'un décor de style baroque. Les plafonds, comme la façade extérieure, sont riches en couleurs, en dorures et en trompe-l'œil. L'actuelle rue de France, située dans le vieux village, était celle empruntée jusqu'au 19^e siècle par les muletiers et les

Le Mont Bégo, les pelouses alpines ou les fourrés à pins mugos offrent des refuges à plus de 40 espèces endémiques. Ces richesses faunistiques et floristiques sont considérées comme uniques en Europe. Vous l'avez compris, Tende est à la fois une commune au patrimoine historique indiscutable et à l'environnement des plus majestueux.

INTERVIEW

JEAN-PIERRE VASSALLO

MAIRE DE TENDE

En quelques mots, pouvez-vous dresser le portrait de votre commune ?

Tende est une commune particulièrement dynamique. Alors que le petit commerce connaît partout en France d'énormes difficultés, particulièrement en milieu rural, nous avons la chance, ici, de bénéficier d'un tissu commercial et artisanal important. Notre vie associative et culturelle est, elle aussi, dynamique. Sans oublier un patrimoine culturel et naturel considérable. Nous disposons d'une présence médicale soutenue par le biais d'un cabinet médical à l'hôpital Saint-Lazare, d'une maison de santé rurale au CHU et de deux dentistes. Avec l'établissement hôtelier Le Prieuré, la municipalité, le CHU et l'hôpital Saint-Lazare sont les principaux employeurs de la commune. De son côté, le Département des Alpes-Maritimes gère le musée

des Merveilles et la médiathèque en partenariat avec la Ville. Notre groupe scolaire compte 97 enfants à Tende. Le collège rassemble, lui, 85 élèves.

Quels projets menez-vous actuellement sur Tende ?

Nous venons de terminer les travaux d'adduction d'eau de Viévol. Menée conjointement avec la CARF, cette opération représente un coût de 2 millions d'euros et concerne 5 kilomètres de canalisations souterraines. Outre le réaménagement complet et la mise aux normes de l'Hôtel de Ville, deux cabinets d'architectures paysagers ont été retenus, l'un pour l'aménagement de Castérino, l'autre pour l'aménagement paysager des places du vieux Tende. Avec la commune italienne de Valdieri, nous avançons sur le projet européen Pescatur, dédié à la pêche sauvage. Nous souhaitons



© Vincent Jacques

proposer bientôt des parcours de pêche sur nos 28 lacs et 130km de rivières.

En quoi la Communauté de la Riviera Française est-elle importante pour le développement de Tende ?

La CARF est un important outil de travail et constitue un socle commun. A nous de savoir l'utiliser au mieux afin de maintenir et de tirer vers le haut nos communes. Grâce à elle, les maires ont appris à se respecter,

à travailler ensemble, à défendre et promouvoir un territoire extraordinaire. Grâce aux aides financières de la CARF au travers des dotations de fonctionnement et des fonds de concours, chaque commune arrive ainsi à mener à terme d'importants projets. Les compétences transférées à la CARF - à savoir les ordures ménagères, les transports, l'eau, l'assainissement, les offices de tourisme - ont permis d'alléger les communes dans la gestion de leur quotidien.